



Assemblée du conseil d'administration
8 juillet 2020

Ordre du jour

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Adoption du p.v. du 23 mars 2020.
- 3) Suites au report de la journée « La planète s'invite à Saint-Marc-sur-Richelieu ».
- 4) Recrutement au CA.
- 5) Achat d'un volume publié par le RVHQ.
- 6) Recherche de tribunes pour communiquer avec les Saint-Marcois.
- 7) Vitesse sur la route 223.
- 8) Demande du CABVR.
- 9) Élections municipales de 2021.
- 10) Caucus et huis-clos des membres du conseil municipal (Virginie Proulx)

Présences : Chantale Gamache, Lucie Sauvé, Marc Bouisset, Michel Pichet

1. Sur une proposition de Marc Bouisset et de Lucie Sauvé, l'ordre du jour proposé est adopté.
2. Sur une proposition de Lucie Sauvé et de Michel Pichet, le procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 2020 (par téléconférence) est adopté.
3. Suite au report de la journée « La Planète s'invite à Saint-Marc-sur-Richelieu ». Aucune décision n'est prise à propos de la formule de reprise de l'activité qui a été annulée à cause de la pandémie de Covid-19.
4. Recrutement au C.A.

Il est convenu qu'il faut impérativement recruter de nouveaux membres pour le conseil d'administration de l'Association. Nous sommes actuellement trop peu nombreux pour procéder à des initiatives nouvelles. De plus, notre moyenne d'âge commence à se faire sentir sur notre dynamisme. On suggère demander à Élénà Cocco qui a été très active lors de la préparation de la journée du 5 avril. Marc Bouisset se chargera de l'approcher.

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Diane Larivière,
Lucie Marchessault, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0
associtsmr@gmail.com
NEQ : 1164119035

1

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.



5. Sur une proposition de Chantale Gamache appuyée par Michel Pichet, l'Association contribuera pour 50\$ à la publication « *Les changements climatiques, guide pratique* », œuvre de plusieurs citoyens impliqués dans les questions environnementales et parrainée par le RVHQ. Nous recevrons ainsi deux exemplaires de la publication lors de sa parution.

À propos de cette publication, nous revenons sur la nécessité de préparer une information dynamique, vulgarisée et facile à diffuser massivement afin de permettre à toute la population et non seulement à un cercle d'initiés de se sentir concernée par les questions climatiques. Une formule à cet effet reste encore à trouver ou inventer.
6. Recherche de véhicule pour communiquer avec les Saint-Marcois.
 1. Un des problèmes auxquels nous faisons face est celui de rejoindre les Saint-Marcois en général. Nous pouvons communiquer par courriel avec nos membres mais ne disposons pas de moyen efficace de rejoindre les citoyens de Saint-Marc-sur-Richelieu. Dès que nous tentons d'exprimer des idées un peu progressistes dans le « Saint-Marc...Quoi? » nous nous sentons limités par une certaine censure de la municipalité.
 2. Chantale Gamache s'informerait auprès de Mme Julie Brault, administratrice de la page Facebook « Voisins/voisines de Saint-Marc-sur-Richelieu » de la possibilité pour l'Association des Saint-Marcois d'utiliser la page pour communiquer avec nos concitoyens sans, bien entendu, y faire d'interventions partisans.
 3. Il y a aussi d'autres pages FB destinées aux Saint-Marcois (Spotted Saint-Marc, Vendre/échanger/donner – Saint-Marc-sur-Richelieu). Il serait intéressant de pouvoir y publier nos communiqués, etc.
 4. À explorer.
7. Vitesse sur la route 223
 1. Un citoyen a communiqué avec Michel Pichet pour explorer la possibilité de démarrer un mouvement pour réduire la vitesse à 70 km/h sur la route 223 à partir de l'Auberge des Trois-Tilleuls jusqu'à la limite nord de la municipalité (au niveau de la rue des Terrasses), là où les automobilistes peuvent rouler à 80 km/h.
 2. Comme ce citoyen préfère ne pas s'impliquer personnellement dans l'entreprise et étant donné notre trop petit nombre de membres actifs, nous ne pouvons pas pour le moment donner suite à sa demande.

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Diane Larivière,
Lucie Marchessault, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0
associtsmr@gmail.com
NEQ : 1164119035

2



8. Demande du Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu (CABVR).

Dans les communiqués de la municipalité, on a omis d'inclure le CABVR comme ressource pour les Saint-Marcois en difficulté. L'omission sera corrigée suite à une demande des responsables de l'organisme.

9. Élections municipales de 2021.

1. L'ASM a pris l'habitude de s'impliquer dans le processus électoral municipal en offrant une tribune aux candidats pour présenter leur programme.
2. Cette année, en prévision des élections du 7 novembre 2021, afin de susciter l'intérêt des citoyens et d'influencer les candidats éventuels dans le choix de leurs engagements, nous sonderons d'avance la population afin de connaître leurs attentes face à leur conseil municipal.
3. Nous commencerons par réfléchir publiquement de façon concrète à la notion de citoyenneté et à la nécessité pour le plus grand nombre possible de prendre part à l'élaboration des politiques municipales. Plus tard, au cours de l'année 2021, nous préparerons un sondage afin de permettre aux citoyens d'exprimer leurs attentes. Nous publierons ensuite les résultats de ce sondage afin que les candidats puissent proposer la formation d'un conseil municipal sensible à la dimension citoyenne de la vie municipale.

10. Caucus et huis-clos des membres du conseil municipal.

1. La pratique du caucus des membres du conseil municipal, où beaucoup de décisions et discussions se prennent et se font à l'abri des oreilles citoyennes, commence à susciter des questionnements à travers le Québec.
2. Ici, il arrive que des décisions y soient prises dans le secret sans être entérinées officiellement en séance publique. De plus, une telle pratique empêche les citoyens de savoir si, au cours de leurs discussions, les élus sont cohérents avec leurs engagements électoraux.
3. Récemment, Mme Virginie Proulx, conseillère municipale de la ville de Rimouski, a été exclue du caucus des membres du conseil municipal suite à sa décision de communiquer à des citoyens le contenu d'une des discussions tenues durant une telle réunion.

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Diane Larivière,
Lucie Marchessault, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0
associtsmr@gmail.com
NEQ : 1164119035



4. Michel Pichet a communiqué par Messenger et par courriel avec cette personne. Il semblerait qu'un comité du Bic (dont elle est la représentante à Rimouski) serait intéressé à communiquer avec nous sur cette question. Elle même est intéressée à envisager la formation d'un mouvement national pour remédier à une telle pratique antidémocratique.
5. Sur une proposition de Marc Bouisset appuyée par Lucie Sauvé, Michel Pichet est autorisé à poursuivre au nom de l'ASM les contacts avec Mme Virginie Proulx et le comité du Bic.
11. Sur une proposition de Lucie Sauvé et de Marc Bouisset, la rencontre prend fin vers 21h15.